

https://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=139



Rupture conventionnelle

- Carrière - Sortir du métier -

Date de mise en ligne : jeudi 5 janvier 2023

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

La rupture conventionnelle :

Cette année, le Rectorat a décidé de ne plus traiter les demandes au fil de l'eau, mais de les **organiser en campagne**.

La commission aura lieu en **mars**. **Il faut donc faire sa demande d'ici début février au moins**, afin qu'elle puisse être instruite entre temps (nécessité d'organiser au moins un entretien préalable).

Si vous souhaitez en demander une, et être accompagné par nous à l'entretien préalable, [contactez-nous](#).